

Document d'accompagnement pour le renseignement du Livret Scolaire Numérique du Lycée voie Professionnelle.

Evaluation par compétences en enseignement professionnel et en enseignement général.

Le livret comporte 3 parties à renseigner par les équipes d'enseignants :

1. **L'évaluation chiffrée** constituée de la moyenne des notes de l'année scolaire
2. **L'évaluation des compétences** au regard des programmes et / ou du référentiel du diplôme : L'évaluation portant à la fois, sur l'atteinte d'un niveau de connaissances et sur le degré de maîtrise des compétences requises, les enseignants devront formuler, pour chaque compétence, l'indicateur d'évaluation relatif à chacun des 4 degrés de compétences.
3. **L'appréciation générale** qui devra consigner avec précision le niveau d'implication et les progrès réalisés par l'élève ; celle-ci permettra éventuellement d'explicitier un écart entre l'évaluation chiffrée et le niveau de maîtrise des compétences acquis en fin d'année. L'appréciation devra rendre compte avec rigueur et clarté des qualités et des capacités propres de l'élève, sans éluder ses faiblesses.

SECTEUR SBSSA

Recommandations aux équipes lors des apprentissages.

L'évaluation par compétences se construit à chaque étape de la formation des élèves.

Au cours de chaque séance d'apprentissage :

- Expliciter aux élèves les compétences ciblées pour la séance
- Présenter aux élèves, pour chaque compétence travaillée, les descripteurs de niveau de maîtrise des degrés 1, 2, 3 et 4
- Mettre en place l'autoévaluation
- Confronter le résultat de l'autoévaluation et de l'évaluation du professeur en fin de séance

Pour chaque évaluation sommative (devoir écrit ou évaluation de techniques professionnelles)

- Sélectionner une partie des compétences ciblées pendant la séquence d'apprentissage
- Elaborer une évaluation qui lie les compétences (ou finalités) et la note chiffrée : possibilité d'utiliser PRONOTE ou autre grille numérique
- Indiquer aux élèves les compétences professionnelles évaluées s'il s'agit de techniques professionnelles
- Formuler des questions respectant les limites de connaissances des savoirs associés
- Définir les descripteurs de niveau de maîtrise pour chacune des compétences ou capacité (ou finalités) mobilisées lors de la rédaction des éléments de corrigé

Recommandations aux équipes pour le renseignement du LSL.

1. Le nécessaire travail en équipe

Le renseignement de la partie compétences du LSL doit être le fruit d'un travail d'équipe en enseignement professionnel. En effet, l'organisation pédagogique dans les diplômes du secteur SBSSA impose cette concertation.

Bac pro Accompagnement Soins Services à la Personne	Bac pro Esthétique Cosmétique Parfumerie	Bac pro Services de Proximité et Vie Locale
<p>La formation s'organise autour de 3 pôles spécifiques qui associent les techniques professionnelles et les savoirs associés correspondants.</p> <p>13 compétences sont à évaluer. Les compétences développées dans les 3 pôles sont complémentaires, certaines sont transposables d'un pôle à l'autre.</p> <p>Les compétences liées aux fonctions de Communication - Relation et Organisation - Gestion - Qualité sont développées dans chacun des trois pôles.</p>	<p>Le référentiel est présenté en 5 pôles d'activités.</p> <p>Les enseignements des pôles 3,4 et 5 sont intégrés dans les pôles 1 et 2. Ils sont répartis entre les PLP esthétique et le PLP économie-gestion.</p> <p>Les deux compétences liées au maquillage du visage et au maquillage des ongles sont regroupées dans le LSL.</p>	<p>La formation est organisée autour de projets auxquels contribuent tous les professeurs de l'enseignement professionnel. Les savoirs associés (répartis entre les enseignants) participent à l'acquisition des différentes compétences.</p> <p>En fonctions des deux secteurs professionnels retenus (G1, G2, A1 ou A2), les compétences professionnelles sont déclinées.</p> <p>Le LSL compile des compétences spécifiques liées aux secteurs retenus et des compétences plus générales que l'on retrouve dans tous les secteurs professionnels.</p>
<p>Certaines compétences professionnelles sont donc travaillées par différents enseignants.</p>		
<p>Recommandation : Organiser, sous couvert du chef d'établissement et / ou DDFPT une réunion d'équipe en fin d'année scolaire pour que cette dernière positionne, pour chaque élève, le degré de maîtrise atteint pour chaque compétence.</p>		

2. L'évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement :

2.1 Repères généraux pour construire les descripteurs de niveau de maîtrise

Les professeurs pourront prendre appui sur les tableaux suivants pour élaborer leurs propres grilles d'évaluation.

Pour les évaluations des compétences professionnelles dans la mise en œuvre de techniques professionnelles :

	Pour une tâche demandée l'élève est capable de :	Conditions d'exercice
Niveau 1	Réaliser la tâche correctement	Non autonome
Niveau 2	Réaliser la tâche en respectant les consignes	Autonome avec consignes explicitées, accompagnement par le professeur
Niveau 3	Réaliser la tâche et justifier la démarche	Autonomie partielle
Niveau 4	Réaliser la tâche et analyser sa prestation	Autonomie totale

Pour évaluer un devoir écrit :

	L'élève est capable de :	Capacité
Niveau 1	Citer quelques éléments de connaissances	
Niveau 2	Citer les éléments de connaissances attendus	Mémoriser des informations
Niveau 3	Justifier sa réponse à l'aide de connaissances	Mobiliser des connaissances dans un contexte donné
Niveau 4	Raisonner	Analyser

2.2 Quelques exemples

Evaluer le niveau de maîtrise des compétences en PSE. *D'après le document académique de l'académie d'Aix Marseille.*

COMPETENCES de PSE	COMPETENCES NON MAITRISEES	COMPETENCES INSUFFISAMMENT MAITRISEES	COMPETENCES MAITRISEES	COMPETENCES BIEN MAITRISEES
<p>C1 - Traiter l'information (collecter, classer, mettre à jour, utiliser, interpréter)</p> <p><i>Du fait que l'analyse est intégrée dans la compétence C2, c'est la compétence à rechercher l'information, décoder l'information, se l'approprier en la reformulant qui est évaluée en C1</i></p>	<p>Le sens général d'un document simple (texte court, schéma simple, vidéogramme court, ...) est identifié, de façon littérale. Une ou deux informations pertinentes de ces documents sont relevées avec l'aide du professeur ou d'un camarade.</p>	<p>Les idées principales, secondaires et les points de vue sont identifiés dans des documents simples (texte court, schéma simple, -vidéogramme court, ...).</p> <p>Quelques informations pertinentes de ces documents sont relevées.</p>	<p>Les idées principales, secondaires et les points de vue sont identifiés dans la plupart des documents (texte de plus d'une demie page, vidéogramme de plus de 5 min, affiche de prévention..).</p> <p>La plupart des informations pertinentes de ces documents sont relevées. L'élève est en mesure de reformuler le contenu de tout ou partie d'un document.</p>	<p>Les idées principales, secondaires et les points de vue dans tous types de documents (y compris graphique, protocole expérimental, compte rendu) sont identifiés. Toutes les informations pertinentes de ces documents, et seulement celles-ci, sont prélevées. L'élève est en mesure de synthétiser les informations en les reformulant. Il est capable d'interpréter un texte et de repérer le sens implicite d'une phrase ou d'un document. Il est capable d'analyser les documents dans un corpus documentaire.</p>

Evaluer le niveau de maîtrise des compétences en SPVL. *D'après le document académique de l'académie d'Aix Marseille.*

COMPETENCE du LSL	Secteurs du référentiel concernés par la compétence	COMPETENCES NON MAITRISEES	COMPETENCES INSUFFISAMMENT MAITRISEES	COMPETENCES MAITRISEES	COMPETENCES BIEN MAITRISEES
<p>C.5.1. EVALUER : Apprécier la satisfaction des usagers/acteurs</p>	<p>G2, A1 et A2</p>	<p>Etablit un listing partiel des critères de satisfaction ou non satisfaction</p> <p>Sait utiliser des grilles d'évaluation simples</p> <p>Recueille quelques causes de satisfaction ou non satisfaction</p>	<p>Etablit un listing partiel des critères de satisfaction ou non satisfaction</p> <p>Sait utiliser quelques grilles d'évaluation</p> <p>Recueille la plupart des causes de satisfaction ou non satisfaction</p> <p>Met en relation certains éléments des résultats d'évaluation</p>	<p>Etablit un listing exhaustif des critères de satisfaction ou non satisfaction</p> <p>Sait utiliser diverses grilles d'évaluation</p> <p>Recueille et classe les causes de satisfaction ou non satisfaction</p> <p>Analyse avec pertinence des résultats d'évaluation</p> <p>Rédige un bilan de satisfaction succinct avec quelques arguments</p> <p>Propose quelques améliorations</p>	<p>Etablit un listing exhaustif des critères de satisfaction ou non satisfaction</p> <p>Sait utiliser tous types de grilles d'évaluation</p> <p>Recueille objectivement les causes de satisfaction ou non satisfaction</p> <p>Analyse avec pertinence des résultats d'évaluation</p> <p>Rédige un bilan de satisfaction complet et argumenté</p> <p>Propose des améliorations réalistes, adaptées et justifiées</p>
<p>En résumé</p>	<p>G2, A1 et A2</p>	<p>L'élève est capable de renseigner partiellement une grille d'évaluation de la satisfaction des usagers</p>	<p>L'élève est capable mener une évaluation de la satisfaction des usagers avec un accompagnement</p>	<p>L'élève est capable de mener une évaluation de la satisfaction des usagers à partir des outils fournis par la structure ou réalisés par ses soins</p>	<p>L'élève est capable d'analyser les résultats et de proposer des remédiations adaptées</p>